



## Compte rendu du Conseil d'école du 6 février 2024

Mme RAYNAL ouvre à 17h30 le second Conseil d'école de l'année scolaire 2023-2024.  
Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

### Direction de l'établissement

- Mme Christelle RAYNAL, Directrice des classes primaires, présidente du Conseil
- Mme Céline ALLÂTRE, Provisure

### Représentants des enseignants

- Mme Jennifer WERLING (MS-GS)
- Mme Anélia DE SOTILLO (MS/GS)
- Mme Emilie VLCKOVA PORTET (MS/GS)
- Mme Virginie MEUNIER (MS/GS)
- M. Jean-Claude PHILIPPE (CP)
- M Paul COATS (CE1)
- M. Claude VALLIN (CE2)
- M. Georgianna BURTON (CE2)
- M. Jérôme PIERRON (CM1-CM2)
- Mme Maud BENOIST (CM1)
- Mme Verena LAVAL HOFMANN (CM1)
- M. Thomas PERRIN (CM2)
- Mme Angeline HO (SI/ESL)
- Mme Lenka REDOU (BCD)

### Représentants des parents

- Mme Jana BRODANI (PS)
- Mme Maria Zofia STASZKIEWICZ (PS)
- Mme Laure KARSTEN (CE1 Bil / CM1 SI)
- Mme Lena BAUDE (MS Bil / CE1 Bil)

### Ordre du jour

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 06/11/2023
2. Bilan semestriel du fonctionnement de l'établissement
3. Bilan semestriel des actions pédagogiques
4. Questions diverses

## 1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 06/11/2023

M. PIERRON accepte la charge du secrétariat nécessaire à la rédaction du compte rendu de cette réunion. Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal du dernier conseil d'école du 6 novembre 2023, il est donc adopté à l'unanimité.

## 2. Bilan semestriel du fonctionnement de l'établissement

### A. Suivi des effectifs

	SEPTEMBRE 2023	FEVRIER 2024
MATERNELLE	125	124
ELEMENTAIRE	281	281
<b>TOTAL</b>	<b>406</b>	<b>405</b>

Depuis la rentrée, nous avons enregistré 12 départs (4 en maternelle, 3 en C2 et 5 en C3) et 11 inscriptions. La campagne des inscriptions 2024-2025 a débuté le 1<sup>er</sup> février. Mme IVANIČOVÁ est en charge de répondre aux sollicitations des familles et de traiter les demandes.

Les journées portes ouvertes en maternelle sont réitérées le 13 février et le 21 mars de 15h30 à 17h30. Elles permettent aux familles intéressées de découvrir les espaces de la maternelle, de rencontrer l'équipe enseignante, des parents de l'Association de parents, le CSC et notre prestataire Zatisi.

Notre objectif est de pérenniser nos effectifs et nos 6 classes de maternelle.

### B. Sécurité

Suite au renforcement du niveau de sécurité demandé par le poste diplomatique (courrier du 20 octobre 2023), nous avons créé et distribué des cartes d'accès nominatives pour chaque responsable légal d'enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, ainsi que toute personne enregistrée dans Eduka, autorisée à venir récupérer un enfant. Depuis le 1<sup>er</sup> février, ces cartes sont exigées afin d'entrer dans l'établissement. En cas de non présentation, les personnes doivent décliner leur identité auprès des gardiens et signer le registre d'accès. Il est possible d'ajouter le nom de personnes autorisées à récupérer un enfant dans Eduka. Ainsi, aux 666 cartes initialement commandées, se sont ajoutées à ce jour 146 nouvelles demandes. Ces cartes étant nominatives, il est demandé de ne pas les prendre en photo. A l'effigie du logo de l'établissement, elles sont facilement reconnaissables et permettent de ne pas bloquer le flux de la circulation.

*Questions :* Comment s'assurer en cas de perte ou de vol de la carte qu'une personne étrangère ne puisse entrer dans l'établissement ?

En cas de perte ou de vol, il est important d'en informer l'établissement. Toute personne étrangère, non connue, peut faire l'objet d'une demande d'identification (présenter un document d'identité).

*Questions :* Pour enregistrer une personne autorisée à venir récupérer un enfant dans Eduka, une photo est exigée. Est-elle conservée ou retirée après vérification comme pour les pièces d'identité ? Certaines personnes ont été enregistrées sans que la photo ne soit nécessaire. Si les personnes ne souhaitent pas que leur photo soit conservée dans Eduka, ils peuvent en faire la demande.



### C. Bulletins semestriels

Les bulletins semestriels sont accessibles sur Livreval depuis fin janvier. Le secrétariat a envoyé un message aux parents leur rappelant de ne pas oublier de sauvegarder les bulletins. Livreval ne conserve pas les données au départ de l'enfant.

*Question* : Pourquoi ne pas remettre à chaque élève son bulletin ? Une remise en main propre par la directrice pourrait être valorisant et motivant pour les élèves. L'école comprend plus de 400 élèves. Un livret numérique est donc plus adapté à la taille de l'établissement. Par ailleurs, le bulletin est un outil de communication destiné aux parents. Le suivi avec l'élève ne se fait pas par le biais du bulletin.

### D. Calendrier 2024-2025

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 Di	1 Ma A	1 Ve	1 Di	1 Mo	1 Sa B	1 Sa	1 Ma A	1 Je	1 Di	1 Ma B
2 Lu	2 Me A	2 Sa	2 Lu B	2 Je	2 Di B	2 Di	2 Me A	2 Ve	2 Lu B	2 Me B
3 Ma A	3 Je A	3 Di	3 Ma B	3 Ve	3 Lu A	3 Lu	3 Je A	3 Sa	3 Me B	3 Je
4 Me A	4 Ve A	4 Lu B	4 Me B	4 Sa	4 Ma A	4 Ma	4 Ve A	4 Di	4 Me B	4 Ve
5 Je A	5 Sa	5 Ma B	5 Je B	5 Di	5 Me A	5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je B	5 Sa
6 Ve A	6 Di	6 Me B	6 Ve B	6 Lu A	6 Je A	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve B	6 Di
7 Sa	7 Lu B	7 Je B	7 Sa	7 Ma A	7 Ve A	7 Ve	7 Lu B	7 Me	7 Sa	7 Lu
8 Di	8 Me B	8 Ve B	8 Di	8 Me A	8 Sa	8 Sa	8 Me B	8 Je	8 Di	8 Ma
9 Lu B	9 Me B	9 Sa	9 Lu A	9 Je A	9 Di	9 Di	9 Me B	9 Ve	9 Lu A	9 Me
10 Ma B	10 Je B	10 Di	10 Me A	10 Ve A	10 Lu B	10 Lu B	10 Je B	10 Sa	10 Me A	10 Je
11 Me B	11 Ve B	11 Lu A	11 Me A	11 Sa	11 Me B	11 Me B	11 Ve B	11 Di	11 Me A	11 Ve
12 Je B	12 Sa	12 Ma A	12 Je A	12 Di	12 Me B	12 Me B	12 Sa	12 Lu A	12 Je A	12 Sa
13 Ve B	13 Di	13 Me A	13 Ve A	13 Lu B	13 Je B	13 Je B	13 Di	13 Ma A	13 Ve A	13 Di
14 Sa	14 Lu A	14 Je A	14 Sa	14 Ma B	14 Ve B	14 Ve B	14 Lu A	14 Me A	14 Sa	14 Lu
15 Di	15 Ma A	15 Ve A	15 Di	15 Me B	15 Sa	15 Sa	15 Ma A	15 Je A	15 Di	15 Ma
16 Lu A	16 Me A	16 Sa	16 Lu B	16 Je B	16 Di	16 Di	16 Me A	16 Ve A	16 Lu B	16 Ma
17 Ma A	17 Je A	17 Di	17 Me B	17 Ve B	17 Lu A	17 Lu A	17 Je A	17 Sa	17 Me B	17 Je
18 Me A	18 Ve A	18 Lu B	18 Me B	18 Sa	18 Ma A	18 Ma A	18 Ve	18 Di	18 Me B	18 Ve
19 Je A	19 Sa	19 Ma B	19 Je B	19 Di	19 Me A	19 Me A	19 Sa	19 Lu B	19 Je B	19 Sa
20 Ve A	20 Di	20 Me B	20 Ve B	20 Lu A	20 Je A	20 Je A	20 Di	20 Ma B	20 Ve B	20 Di
21 Sa	21 Lu	21 Je B	21 Sa	21 Ma A	21 Ve A	21 Ve A	21 Lu	21 Me B	21 Sa	21 Lu
22 Di	22 Ma	22 Ve B	22 Di	22 Me A	22 Sa	22 Sa	22 Me B	22 Je B	22 Di	22 Ma
23 Lu B	23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Je A	23 Di	23 Di	23 Me B	23 Ve B	23 Lu A	23 Me
24 Ma B	24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve A	24 Lu	24 Lu B	24 Je B	24 Sa	24 Ma A	24 Je
25 Me B	25 Ve	25 Lu A	25 Me	25 Sa	25 Ma	25 Ma B	25 Ve B	25 Di	25 Me A	25 Ve
26 Je B	26 Sa	26 Ma A	26 Je	26 Di	26 Me	26 Me B	26 Sa	26 Lu A	26 Je A	26 Sa
27 Ve B	27 Di	27 Me A	27 Ve	27 Lu B	27 Je	27 Je B	27 Di	27 Ma A	27 Ve A	27 Di
28 Sa	28 Lu	28 Je A	28 Sa	28 Ma B	28 Ve	28 Ve B	28 Lu	28 Me A	28 Sa	28 Lu
29 Di	29 Ma	29 Ve A	29 Di	29 Me B			29 Sa	29 Ma	29 Je A	29 Di
30 Lu A	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je B			30 Di	30 Me	30 Ve A	30 Ma
	31 Je		31 Ma	31 Ve B			31 Lu A		31 Sa	31 Je

Suite aux remarques lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'école quant à la proposition d'un calendrier n'incluant pas le 8 mai dans les vacances de printemps, une nouvelle proposition a été soumise et validée par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la ZECO et le COCAC. Il équilibre ainsi les périodes d'apprentissages (7 semaines). Le 8 mai est inclus dans les vacances.

### E. Règlement intérieur version Primaire

La 1<sup>ère</sup> réunion concernant l'élaboration de la version primaire du règlement intérieur est prévue le mardi 12 mars avec un conseil des maîtres. En suivant, se réuniront les parents élus avec la directrice sur 2 dates proposées avec un horaire en début de matinée et un horaire en fin de journée.



### 3. Bilan semestriel des actions pédagogiques

#### A. Les évaluations nationales

Les élèves de CP ont participé aux évaluations repères à mi-parcours, organisées par le Ministère de l'Education nationale français, du 22 janvier au 2 février 2024 afin d'apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

Concernant les évaluations réalisées en septembre pour les CP, CE1 et CM1, nous avons reçu les résultats au niveau de notre zone, la ZECO.

Ainsi, pour les CP, les domaines « Comprendre des phrases lues par l'enseignant », « Discriminer des sons » et « Comprendre un texte lu par l'enseignant » ont des résultats inférieurs à la France (entre 70% et 75% pour la zone contre plus de 80% en France). Cette différence peut s'expliquer par les multiples profils linguistiques de nos élèves. En mathématiques, excepté pour la compétence « Reproduire un assemblage » et « Comparer les nombres », les résultats de la zone sont supérieurs à ceux de France.

Au niveau des CE1, on retrouve des résultats inférieurs dans le domaine de la compréhension de phrases ou de textes lus seul alors que la compétence de « lire à voix haute » est de 10 points supérieurs (79%). Les résultats en mathématiques sont de loin supérieurs notamment en résolution de problèmes (inférieurs à 50% en France contre 81% dans la zone).

Le niveau CM1 confirme des résultats supérieurs montrant de solides acquis notamment dans la maîtrise de l'orthographe grammaticale (des résultats inférieurs à 60% en France contre plus de 80% dans la zone) et la lecture à voix haute. Les 3 domaines évalués en mathématiques sont également supérieurs.

#### B. La natation

Les 10 séances de natation débuteront fin mars ou début avril pour les niveaux CP, CE1 et CM1 (les CM2 ayant déjà réalisé leur cycle à l'automne dernier).

#### C. Les voyages scolaires

La semaine dernière, la promotion des CE2 a pu vivre leur classe neige à Benecko. 56 élèves ont pris le départ sur 62. Un élève s'étant blessé à la main le deuxième jour, 55 élèves ont développé ou renforcé la compétence « savoir skier ». La caisse de solidarité a été sollicitée pour un seul élève. L'aide s'est portée à 60% du financement du voyage. Merci aux enseignants et aux stagiaires accompagnateurs pour leur engagement et pour avoir posté de nombreuses photos permettant aux familles de partager ces moments.

Le prochain voyage concerne les classes de CM1 et celle de CM1-CM2 qui se rendront en France, en Alsace, pour une classe patrimoine du 7 au 13 avril 2024. A ce jour, 59 élèves sur 66 sont inscrits.

Comme pour la classe neige, les élèves ne participant pas au voyage sont accueillis dans une classe référente choisie en conseil de maîtres. L'assiduité étant une priorité, la non-participation au projet ne peut engendrer une absence à l'école.

Enfin, concernant la cohorte des CM2, le choix s'est porté sur une semaine banalisée en juin proposant des sorties culturelles et sportives sur le temps scolaire. Ainsi, au regard de la gratuité des activités, tous les élèves pourront y participer et vivre des moments de cohésion de classe dans leur fin de parcours primaire.

#### D. Les projets d'aménagement

Le projet d'aménagement de la cour maternelle a fait l'objet d'un appel d'offre en mai 2023. Un maître d'œuvre a été retenu et a proposé un devis pour la réalisation des travaux. Cet aménagement devrait donc avoir lieu courant de l'année 2024.

Concernant le projet de végétaliser la cour élémentaire, nous attendons la visite d'un responsable du service immobilier de l'AEFE pour étudier l'ensemble des travaux à mener dans l'établissement.

### 4. Questions diverses

*1-Evènements du 21 décembre 2023* : interrogations chez certains parents quant aux différentes étapes et choix (élèves dans la cour, communication aux parents) de l'établissement.



Les mesures prises lors des événements du 21 décembre ont été appliquées sous couvert des consignes du poste diplomatique. Les élèves, collégiens et lycéens, qui sortaient au moment de l'arrivée des consignes ont été mis en sécurité dans la cour ; aucune consigne de confinement en intérieur ayant été donnée. Comme dans toute situation de crise, la priorité n°1 a été placée au niveau de la sécurité des personnes. La priorité n°2 a été de communiquer avec les parents des enfants du primaire participant aux activités et désireux de récupérer leur(s) enfant(s). Les élèves du secondaire à qui il a été demandé de rentrer dans l'établissement ont été invités à appeler leurs parents avec leur téléphone portable afin de les rassurer sur leur mise en sécurité. Ceux qui n'avaient pas de téléphone ont pu appeler leurs parents à la Vie Scolaire. Une communication unique à l'ensemble des parents de l'établissement n'a pu être mise en place au regard des situations différentes (élèves ayant déjà terminé les cours, élèves en cours) et la durée très courte du confinement (seulement une heure). Une fois tous les élèves du primaire pris en charge par leurs parents, au moment où un message d'information unique aurait pu être envoyé, le confinement a été levé.

*Question* : Comment les parents peuvent-ils savoir comment agir en cas de situation de crise (qui appeler ? Doivent-ils venir récupérer leur(s) enfant(s) ?)

Les informations concernant la conduite à tenir en cas de danger à l'intérieur de l'établissement sont consignées dans un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) qui est élaboré en concertation avec les services de sécurité de l'ambassade et validé par ces derniers. Chaque année, des exercices sont réalisés et les parents en sont informés. Ces informations peuvent être consultées dans le procès-verbal du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Chaque situation de crise étant particulière, il est difficile de définir un protocole systématique pour les parents. Il est cependant assuré qu'en situation de crise, les parents concernés seront informés.

*2-Procédure en cas de perte d'un objet ?* L'oubli d'affaires dans l'établissement, notamment au primaire, est récurrent. Deux espaces sont identifiés afin de retrouver « ces objets perdus » : sur le banc à l'entrée de la maternelle, sous le préau à l'entrée de l'établissement. Les parents sont invités à ramener tout vêtement malencontreusement pris par inadvertance. Aucune autre « procédure » n'est en vigueur, le règlement stipulant que tout objet de valeur est à proscrire à l'école et que l'école n'est pas tenue responsable en cas de perte ou de casse.

*3-Réunion d'information sur la 6<sup>e</sup> aux parents des CM2* : Comme chaque année, une réunion de présentation de la classe de 6<sup>e</sup> sera proposée aux parents des CM2 au printemps. La directrice se rendra également disponible pour rencontrer individuellement les parents qui n'auront pu assister à la présentation. Une réunion de présentation du parcours linguistique au cycle 3 et de la section internationale sera également proposée aux parents des CE2.

*4-Le port d'un uniforme pour les élèves, actuellement en discussion en France, est-il envisagé dans les établissements de l'AEFE ?* Certains établissements ont dans leur règlement intérieur le port obligatoire d'un uniforme. Il est cependant difficile d'imaginer une harmonisation à l'échelle mondiale tant la diversité des établissements est importante.

*5-Existe-t-il une programmation détaillée pour chaque année de la maternelle ?* Les parents peuvent retrouver les programmes de la maternelle du Ministère de l'Éducation Nationale française sur les padlets des classes ou sur le site officiel : <https://eduscol.education.fr/document/20062/download>. Les enseignants s'appuient sur les programmes et sur les éléments de progressivité pour organiser les apprentissages sur l'ensemble du cycle 1.

Mme RAYNAL clôt la séance à 18h32.

Secrétaire de séance  
J. PIERRON

Présidente du conseil  
C. RAYNAL